



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 02 01

OBJET :

Soutien à Mayotte : subvention au Secours Populaire Français

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Fabienne Irlès, Malika Vannucci, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig.

Etait excusée : Karen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que l'île de Mayotte a été dévastée le 14 décembre dernier par le passage du cyclone Chido. Des victimes sont à déplorer et les dégâts sont d'une ampleur considérable.

La commune est sensible aux drames humains et aux énormes besoins rencontrés en raison des dégâts matériels, consécutifs à cet événement climatique.

Monsieur le Maire propose au conseil d'apporter soutien et solidarité au peuple de Mayotte par l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3.000 euros au Secours Populaire Français, afin de l'aider à mener à bien l'ensemble de ses missions d'aide et de soutien auprès de la population sinistrée.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Décide d'accorder une subvention de 3.000 euros à la fédération des Alpes-Maritimes du Secours Populaire Français, pour l'aider à mener à bien les missions d'aide qu'elle poursuit auprès de la population sinistrée, victime du cyclone Chido qui a dévasté l'île de Mayotte le 14 décembre dernier.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28

Pour : 28

MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto.

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250226-202502011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2025
Publication : 27/02/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE